



## Repartition d une succession

Par **ASINAU**, le **09/03/2009** à **21:27**

Bonsoir,

nous sommes 3 freres, nous sommes en desaccord sur la répartition de l héritage, mes parents étant toujours vivants. Mes 2 freres ont choisi leurs biens et me tiennent à l ecart de ce qu il se passe. Un a soit disant acheter la maison ou vivait avant mes parents et l autre un terrain sous cette maison. Ils font actuellement des demarches chez le notaire mais ne me disent rien. Ai je mon mot à dire du vivant de mes parents? Ai je un droit d information sur ce qu ils font? Et quels sont mes recours si je ne suis pas d accord sur la repartition des biens, maintenant ou plus tard?  
Merci de votre attention.